

VOTRE CONTRAT D'ENTRETIEN

MULTI-SERVICES



OPH 
RIVES DE SEINE HABITAT

Sommaire

Qu'est-ce que le contrat multi-services ?	3
Les équipements couverts par le contrat	
> Entrée et séjour	4
> Cuisine	6
> Salle de bain	8
Un professionnel au service de votre logement	10



Ventilation sanitaire et naturelle

Menuiserie intérieure

Maçonnerie

Fermeture

Menuiserie extérieure

Robinetterie

Électricité

Serrurerie

Plomberie sanitaire

Qu'est-ce que le contrat multi-services ?

Conformément au contrat de location et à la réglementation en vigueur, le locataire a l'obligation d'assurer l'entretien et les menues réparations dans son logement pendant toute la durée du bail. Ce sont les travaux locatifs.

Pour faciliter votre quotidien et améliorer votre confort, l'OPH Rives de Seine Habitat a souscrit un contrat d'entretien multi-services, après validation par vos représentants des locataires. En cas de panne ou de dysfonctionnement, plus besoin de chercher par vous-même une entreprise pour vos réparations locatives.

Les avantages

- ✓ Un service simple et facile d'accès mettant à votre disposition un seul prestataire, un seul numéro de téléphone pendant les heures ouvrables et un seul rendez-vous pour le contrôle annuel de vos équipements,
- ✓ Des équipements régulièrement entretenus par un professionnel disponible en cas d'urgence afin d'améliorer la sécurité, valoriser votre habitat mais également diminuer les dérangements liés aux pannes,
- ✓ Un tarif forfaitaire et optimisé, avec le contrat multi-services tout est compris.

Entrée, séjour, chambre

Porte

Mise en jeu, graissage, remplacement* des gonds, charnières, paumelles. Remplacements* boutons, poignées et plaques de propreté, judas.

Carillon et sonnerie palière

Entretien ou remplacement*.

Verrou

Entretien ou remplacement*.

Serrure**

Entretien ou remplacement*.

Prises

Entretien ou remplacement*.

Barre de seuil

Entretien ou remplacement*.

Butée

Entretien ou remplacement*.

Plinthes

Refixation et remplacement* d'1 m linéaire maximum.

Sols souples et carrelages

Entretien et remplacement* dans la limite d'1 m².

Tableau électrique et fusibles

Examen et resserrage des bornes, remplacement* des différentiels ou fusibles en cas de besoin.

Interrupteur

Entretien ou remplacement*.

Détecteur de fumée

Contrôle ou remplacement*.

Portes de placard

Entretien et remise en jeu des portes, remplacement* quincaillerie.

Douilles

Entretien ou remplacement*.

Volets roulants, jalousies, persiennes

Entretien, graissage, remplacement* des accessoires défectueux.

Fenêtre

Entretien et mise en jeux, remplacement* crémone, espagnolette, poignées et réglettes de ventilation.

Convecteur

Fixation, vérification, entretien.

Cuisine

Porte

Mise en jeu, graissage, détalonnage, remplacement* des gongs, charnières, paumelles. Remplacements* boutons, poignées et plaques de propreté.

Interrupteur

Entretien ou remplacement*.

Grille de ventilation naturelle

Entretien ou remplacement*.

VMC

Entretien ou remplacement*.

Robinetterie

Vérification, remplacement*.

Joints d'étanchéité

Réfection des joints non étanches.

Prises

Entretien ou remplacement*.

Canalisation

Réfection de l'étanchéité, remplacement* partiel (1 m linéaire maximum), débouchage des canalisations EU horizontales.

Bonde et bouchons évier

Vérification et remplacement*.

Meuble sous évier

Réparation ou remplacement* des fermetures et paumelles.

Lave-vaisselle / lave-linge

Réparation ou remplacement* robinet et évacuation.

Siphon

Entretien ou remplacement*.

Tuyauterie

Reprise de fuite sur alimentation apparente et remplacement* partiel (1 m linéaire max.)

Plinthes

Réfixation et remplacement* d'1 m linéaire maximum.

ÉQUIPEMENTS COUVERTS PAR LE CONTRAT
(où qu'ils se trouvent dans le logement)

Salle de bain

Pommeau de douche et support
Entretien ou remplacement*.

Flexible de douche
Entretien ou remplacement*.

Robinetterie
Vérification, remplacement* clapets et joints, tête de robinet, cartouches mitigeurs, cols de cygne, inverseurs bain-douche.

Joints d'étanchéité
Réfection des joints non étanches.

Tuyauterie
Reprise de fuite sur alimentation apparente et remplacement* partiel.

Trappe de visite et tablier
Entretien et réfection.

Plinthes
Refixation et remplacement* d'1 m linéaire maximum.

Appliques
Entretien ou remplacement* (hors ampoules).

Robinetterie
Vérification, remplacement*.

Prises
Entretien ou remplacement*.

VMC
Entretien ou remplacement*.

WC
Réparation et remplacement* du cône caoutchouc, pipe d'évacuation, mécanisme de chasse d'eau, abattant, réservoir, fixation.

Robinet d'arrêt

Siphon
Entretien ou remplacement*.

Canalisation

Un professionnel au service de votre logement

Une prise de rendez-vous simple

Des dépannages sur rendez-vous, sans facturation supplémentaire et sans limite dans des délais négociés en fonction des urgences aussi bien dans les logements que dans les parties communes.



Contactez-nous au
01 87 49 00 29

APPEL NON SURTAXÉ, service d'appel ouvert :

- du lundi au vendredi, sauf jours fériés
- de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 (répondeur de 12h30 à 13h30)

Urgences*, soir, week-end et les jours fériés :

contactez l'astreinte (voir numéros p12)

*Ouverture de porte, dégorgement des WC et fuite non maîtrisable.

Des délais d'interventions adaptés

- Dans la journée pour les urgences avérées : risque de dégât des eaux, serrure de porte d'entrée défectueuse (hors perte de clés)...
- 5 jours ouvrés maximum pour les interventions normales

Réalisation d'un entretien préventif annuel

Une fois par an, les professionnels de la société CGMI réaliseront une visite préventive de l'appartement afin de vérifier l'ensemble des équipements couverts par le contrat d'entretien. Cette opération permettra de garantir le maintien à niveau de vos équipements et leur réparation ou leur remplacement en cas de besoin.

Boîte, cave et boîte aux lettres

Bon à savoir : le contrat d'entretien multiservices **couvre aussi vos annexes** pour les portes et la serrurerie (dans la mesure où le locataire peut fournir une clé en bon état).



IMPORTANT !

Le contrat multi-services **ne couvre pas** :

- le mauvais usage des équipements,
- les dégradations volontaires ou involontaires,
- les vitres cassées, les clefs perdues.

Les remplacements se font uniquement si les équipements ne sont pas réparables.



La Compagnie Générale de Maintenance Immobilière (C.G.M.I) : des professionnels à votre service

PME indépendante de plus de 280 personnes, CGMI est spécialisée dans la maintenance des équipements techniques des logements. Elle a pour vocation principale d'assurer la maintenance préventive et curative des logements d'habitation des bailleurs sociaux.

Son savoir-faire repose sur le professionnalisme de ses personnels, ses outils de suivi de son activité et ses moyens mis en œuvre pour respecter ses engagements.

Situés au cœur des patrimoines, les personnels de l'agence CGMI d'Île-de-France assureront l'exécution des missions confiées par Rives de Seine habitat avec une garantie de qualité de service attendue par les locataires.

-

*Les horaires pour joindre CGMI au téléphone sont les suivants :
8h30 - 12h30 et 13h30 - 18h00 avec répondeur de 12h30 à 13h30*

Votre numéro d'astreinte

01 47 89 46 46 / 06 63 32 57 33 (agence Courbevoie)

0800 889 994 (agence Levallois)

06 72 21 97 87 (agence Puteaux)